



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Réunion du 20 JANVIER 2018
Procès-Verbal N°16

PRESENTS : Docteurs CHAPPELLIER Jean François – GIORDANO Jacques – POUJOL Jean Louis.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



DOSSIERS de SURCLASSEMENT

Dossiers ACCEPTES :

VABRE Théo – OL ST ANDRE – U 16 en U 19

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'APPEL de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFO.

Le Médecin Fédéral – Jean François CHAPPELLIER,